L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. | NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 13 OCTOBRE 1862 | Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans:
LUNDI MATIN, 13 OCTOBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Hoffman & Marks, rue de Chartres, No 81—Coton blanc, indienne, chaussures, chapeaux et velours.

Par R. T. Montgomery No 76, rue Philip, près Bayonne.—Meubles élégants.

Par E. M. Jacobs, sur le Levée, entre les rues Sophie et Huitième, Ouest-end District.—Une grande quantité de douves, de bois et cerceaux (Bayou Sodd).

Par J. B. Cronat, coin Champs-Elysées et Marais.—Le contenu de la maison, mobilier en acajou, vin, sucre, fer, etc.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, sur la Levée, au poteau 24, en face Ville-et-des Monnaies.—Pommes de terre.

Par Hoffman & Marks à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 81,—Installations de magasin, comptoirs et étagères.

La presse du Nord.

Nous continuons à donner des extraits de la presse du Nord sur la proclamation d'emancipation. Le *Wheeling Press*, journal publié à Wheeling, siège du gouvernement fédéral de la Virginie occidentale, contient des commentaires très durs sur l'acte du président et s'exprime ainsi sur l'acte en lui même :

Nous regrettons d'apprendre qu'un nouveau fagot embrasé a été jeté dans la fournaise ardente de la discorde nationale et cela par les mains de celui qui hanit du être le dernier à commettre un pareil acte. Cela causera une douleur amère à des milliers de gens chez lesquels l'amour de la patrie est un sentiment exempt de bigoterie sectionnaire et de zèle de parti et en cous plus de toute question d'esclavage, et qui ne voient aucune chance de sauver la Constitution et l'Union sous laquelles que maintenant pour la première fois dans l'histoire d'Amérique a tenu le gouvernement sous ses pieds.

Pour les rebelles ouvertement en armes, pour les populations hostiles du Sud, et pour celles des Etats loyaux qui sympathisent avec la défection du Sud, la proclamation sera accueillie comme apportant un remède salutaire. Elle sera pour eux un sujet de félicitations sans mélange, et elle sera comptée non seulement comme une compensation pour leurs récents désastres en campagne, mais encore comme valant une addition de 100,000 hommes à leur cause en péril.

Au peuple en lutte et souffrant du Kentucky, qui emploie tous ses efforts pour se tenir sur l'arche de l'Union, la proclamation apportera le découragement. Elle les indisposa au moins ignoraient pour tout ce qu'il a eu et souffert pour l'Union, et l'incitera à entraver dans une nouvelle et odieuse lutte, non avec l'ennemi en insurrection, mais avec le fanatisme anti-esclavagiste du Nord. Il verra que la réponse négative mais très sérieuse faite par leur législature à la proposition du Président est méprisée comme sans valeur, qu'à la même proposition doit leur être de nouveau présentée avec obstination (et peut être d'une façon offensante) et même une fois à s'imposer que les Etats-Unis n'accepteront plus de réponse négative, venant à ce moment, d'une façon très inopportune pour l'état des affaires dans le Kentucky, cette proclamation est calculée de manière à rebaisser le sentiment unioniste de l'Etat à zéro et à élever les aspirations des rebelles au point le plus élevé.

Il n'est pas en notre pouvoir d'exprimer la centième partie des pouvoirs qui se présentent en foule à notre esprit, mais nous disons en termes aussi explicites que nous pouvons, que la proclamation que nous commentons aura le résultat qu'il a été dit, comme plus comme le glas de la liberté et comme les lamentations de départ de l'ange de paix, qu'aucune autre qu'il ait prononcée dans le monde depuis la révocation de l'Edit de Nantes.

Cette dernière manière de voir, d'*Eugène*, est celle qui a été exprimée par le Président lui même.

Les prochaines élections.

(*Boston Post* 25 *septembre* 1862.)

Le sort du pays dépendra des élections du automne et plus spécialement des élections congressionelles. La nécessité d'un mouvement énergique et déterminé de la part du peuple pour soutenir le gouvernement constitutionnel du pays doit être mise à tous les autres devoirs. Toutes les fois que l'Exécutif observe les obligations que lui impose son serment d'office il doit être vigoureusement soutenu, mais son doit lui résister avec énergie quand il commet une infraction à la grande charte de nos libertés. Le président ne doit pas être livré au contrôle des hommes désespérés qui le pressent de prendre des mesures illégales et fatales ; mais le peuple doit lui prouver la pureté et la sincérité de son patriotisme en l'entourant d'un congrès intelligent et disposé à le défendre contre l'action des extrêmes qui, selon lui, ont tant embarrassé son administration. Dieu merci ! la constitution nous fournit encore les moyens de nous préserver de l'anarchie qui nous menace, et si le peuple se lève dans sa force et exerce ce pouvoir constitutionnel, tout peut être sauvé. Peut-être est-ce heureux que les projets des ultraistes aient assez la forme positive dans laquelle ils sont présentés et que leur adoption ou leur rejet dépende des élections qui doivent avoir lieu dans quelques semaines. Les citoyens loyaux d'Amérique ne sont pas sacrés dépouillés de leurs franchises d'une manière fatale — la liberté de discussion peut être intimidée—la liberté de la presse opprimée et les droits individuels peuvent dans certains cas être foulés aux pieds—mais la tyrannie n'étouffe pas les vrais et n'enchaîne pas l'intérêt du peuple au point d'empêcher des efforts efficaces pour sauver les institutions qui l'ont élevé au-dessus de toutes les autres nations. Les citoyens n'ont qu'à proclamer et exercer leurs droits d'hommes libres pour perpétuer le grand bienfait que leurs pères leur ont légué et pour déjouer les projets des hommes qui ont lentement tout pour graver leur "malique philanthropie" et faire éclater cette grande république devant les efforts désespérés des fanatiques.

Que le Massachusetts réponde à l'appel fait à son patriotisme fidèle par les votants à la convention du peuple dont la sagesse et les mots assureront un choix de candidats ayant des droits à la confiance et au patronage et alors avec l'intelligence, par la communauté, des mêmes intérêts qu'il s'agit de défendre, la décision suprême pourra être rendue quant à la destinée de notre patrie, toujours heureuse et glorieuse.

La question dont il s'agit est trop grave pour qu'elle soit résolue par la passion. Elle concerne la sécurité personnelle de tout individu, sa paix, sa vie, sa propriété, le bien-être de sa famille et tout ce qui est le plus cher à l'existence. Pour y faire face, tout individu doit raisonner sérieusement et décider s'il souffrira que la frénésie du moment s'élève comme un démon et se déchaîne dans une ruine générale ou s'il étendra son bras pour démolir l'ennemi interne qui s'attachera comme un vampire, comme un ange de ce gouvernement établi non seulement pour son bien-être mais aussi pour le bonheur du genre humain.

Le Sénateur Pomeroy et un homme de couleur.

(*Boston Post* du 26 *septembre*)

Le plan de colonisation du Sénateur Pomeroy est repoussé avec vigueur dans la *Tribune* de New York par Robert Purvis, homme de couleur qui lui a adressé personnellement une lettre. "Monsieur, dit Purvis, ce pays est aussi bien le notre que le votre et nous ne le quitterons pas. Vos navires peuvent être à notre port, mais nous préférons rester." Le Sénateur Pomeroy peut-il forcer le nègre à s'expatrier ?

Cette adresse contient des souvenirs historiques, des offres faites, il y a quarante-cinq ans, aux gens de couleur pour former une colonie dans l'Afrique occidentale. En nous référant au Register de Niles nous trouvons qu'en 1816 le projet fut mis dans le New-Jersey, discuté à huis-clos par la Législature de la Virginie, en décembre, et que par une résolution votée par 137 voix contre 9, l'Exécutif de la Virginie fut requis de présenter formellement le sujet au président des Etats-Unis, et la délégation virginienne au Congrès fut chargée d'user de son influence pour faire triompher le projet rejeté au choix d'un asyle pour les personnes de couleur qui étaient libres ou qui le devaient devenir. Bientôt après, en janvier 1817, la société de colonisation commença à agir, sous la présidence d'Henry Clay. Ainsi fut inaugurée une très bienfaisante mesure qui aurait été une bénédiction pour l'Afrique mais qui, dit M. Purvis, "a fait qu'agiter et diviser le pays."

Cette adresse rappelle ainsi l'action des gens de couleur :

"L'un a proposé l'Afrique occidentale comme la terre heureuse ou ils deviendraient colonisés, l'autre l'Amérique centrale. A la réception de cette proposition, une réunion publique des gens de couleur de Philadelphie fut convoquée, dans la vue d'exprimer leur opinion à ce sujet. Elle eut lieu à Bethel Church en janvier 1817, et sous bonne bénédiction, défunt James Forten, le vénérable, en fut le président. Une série de résolution fut adoptée dont les premières et dernières furent conçues dans les termes qui suivent :

"Résolu que nos ancêtres (non de leur volonté) ont été les premiers cultivateurs des terres désertes de l'Amérique, que nous, descendants, nous pensons avoir des droits à participer aux rendements de ces terres et de jouir des bénéfices de notre travail ; la liberté de discussion peut être intimidée—la liberté de la presse opprimée et les droits individuels peuvent dans certains cas être foulés aux pieds—mais la tyrannie n'étouffe pas les vrais et n'enchaîne pas l'intérêt du peuple au point d'empêcher des efforts efficaces pour sauver les institutions qui l'ont élevé au-dessus de toutes les autres nations. Les citoyens n'ont qu'à proclamer et exercer leurs droits d'hommes libres pour perpétuer le grand bienfait que leurs pères leur ont légué et pour déjouer les projets des hommes qui ont lentement tout pour graver leur "malique philanthropie" et faire éclater cette grande république devant les efforts désespérés des fanatiques.

Que le Massachusetts réponde à l'appel fait à son patriotisme fidèle par les votants à la convention du peuple dont la sagesse et les mots assureront un choix de candidats ayant des droits à la confiance et au patronage et alors avec l'intelligence, par la communauté, des mêmes intérêts qu'il s'agit de défendre, la décision suprême pourra être rendue quant à la destinée de notre patrie, toujours heureuse et glorieuse.

La question dont il s'agit est trop grave pour qu'elle soit résolue par la passion. Elle concerne la sécurité personnelle de tout individu, sa paix, sa vie, sa propriété, le bien-être de sa famille et tout ce qui est le plus cher à l'existence. Pour y faire face, tout individu doit raisonner sérieusement et décider s'il souffrira que la frénésie du moment s'élève comme un démon et se déchaîne dans une ruine générale ou s'il étendra son bras pour démolir l'ennemi interne qui s'attachera comme un vampire, comme un ange de ce gouvernement établi non seulement pour son bien-être mais aussi pour le bonheur du genre humain.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PRÉVOTALE.—Robert Gordon, policeman congédié, a été condamné à deux mois de prison. Il s'était emparé d'un cheval appartenant à un citoyen du Quartième District, l'avait enfermé et, sous prétexte de recueillir les listes distribuées par les watchmen en vertu de l'ordre No 56, jouait à l'homme important et se fait payer à boire. Après avoir inondé des dames, il voulut pénétrer dans une maison où on refusa de faire feu sur la propriétaire qui lui en refusait l'entrée.

John Myers a été condamné à trois mois de workhouse. Il avait volé une caisse de chapeaux dans le magasin de M. Pauer, rue des Magasins.

Le magistrat a ordonné de confisquer les bolgonne et du larcin le cabaret de Ramon Forres, à l'encoignure des rues Hardi et Perdido et celui de Venturo Pratts, à l'encoignure des rues Philip et Perdido.

Les agents Antoldeir du la boisson du soldats. Le tribunal les a envoyés en quarantaine pour un mois.

A Duplisse, soldat, a été condamné à trois mois de prison pour avoir menacé un dans d'un pistolet, dans la rue des Grands Hommes.

Peter Bolb, autre soldat, qui a essayé de délivrer son ami Duplisse, lui tiendra compagnie pendant quinze jours.

A Philipe, pour avoir tenté de franchir les lignes a été condamné à l'amende. Il avait passé une semaine en prison.

Un esclave, qui était accusé d'avoir insulté sa maîtresse, a été renvoyé à son maître pour que celui-ci le corrige.

DOUBLE ARRESTATION.—On se rappelle que M. B. Rodriguez a été arrêté il y a deux ou trois jours, sous prévention d'avoir volé, dans la boutique de cigares "New Plus Ultra" un crédit tenant appartenant à un officier des Etats-Unis et contenant un check de $300 et $500 en billets du Trésor. Il est en prison depuis lors, il n'y a pas de preuves contre lui.

Samedi, l'officier Foley a fait des perquisitions chez lui, dans la rue des Grands Hommes, et a trouvé un uniforme et deux képis qu'il a saisis comme contrebande.

FUGITIVE.—Une Amelia, esclave de Mme D. Ayrmond, qu'elle sert depuis plus de trente ans, a été émancipée à la demande de sa maîtresse.

VOL.—Des voleurs ont ouvert de force dans la nuit de samedi, la porte d'un magasin de fourrures, rue Dauphine No 192 entre Sta Anne et Dumaine, et ont enlevé une pelisse, pardessus couvert d'astrakan et trois pelisses de castor, une pelisse de loutre, divers autres articles de transport facile. Nous engageons la police à en vendre ce quartier en plusieurs tentatives de vol ont été faites depuis quelque temps non sans succès comme on le voit, sans en dernier cas. Il paraît que les voleurs ont été jusqu'à prendre un mot contre eux depuis le désarmement de la ville.

INTENTION DE FUIR.—James Fitzgerald, a été arrêté dans la rue Dryades sous prévention d'incendie avec intention de fuir.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté, samedi dans la salle de bal de l'Odd Fellow Hall. La lumière a mis fin à la soirée. Le feu a été éteint par les pompiers avec beaucoup de zèle et de promptitude. Le bal qui avait lieu dans la salle appartenait à un jeune Français, qui a été ruiné par l'incendie. Il a perdu tout son mobilier et tout son linge. Il a été recueilli par un ancien ami, M. Lavigne